

Décès de Dorcas Moadi Kassanganayi à Franceville

Noyade ou assassinat ?

D.K.
Franceville/Gabon

UN corps sans vie, celui de la jeune congolaise Dorcas Moadi Kassanganayi, 14 ans, élève en classe de sixième au lycée Eugène Marcel Amogho de Franceville, a été retrouvé par les sapeurs pompiers, il y a quelques jours, dans la rivière Mpassa, plus précisément au débarcadère des Hibiscus de cette ville. Une mort aussi brutale qu'inattendue, qui suscite beaucoup d'interrogations dans la cité.

Selon des témoignages recueillis auprès de la famille de la victime, l'adolescente passait ses vacances chez son oncle au quartier Dialogue, dans le deuxième arrondissement de Franceville. Jusque-là, tout se passait bien, jusqu'à ce vendredi 06 octobre 2017, jour du drame.

En effet, c'est la dernière fois que la gamine sera aperçue par des riverains. Elle se trouvait en compagnie de trois garçons, Ken Waldrice Mvouma, 24 ans, Amour Roméo Lemboumba, 38 ans, et Every Afouna Ndjila, 28 ans. Direction: la rivière Mpassa, située derrière l'école Hi-



Dorcas Moadi Kassanganayi de son vivant.

biscus. Quelques heures plus tard, ainsi que le rapportent des témoins, les trois hommes sont de retour au quartier, mais cette fois sans la jeune fille. Par la suite, l'un d'eux aurait expliqué à une amie de Dorcas que cette dernière s'est noyée dans la Mpassa. C'est grâce à l'amie en question que les sapeurs pompiers seront informés, via les parents de la disparue qu'elle aura saisis auparavant. Les recherches peuvent donc commencer, mais sans aucun résultat dans les premières heures qui suivent.

Il a fallu attendre le dimanche 08 octobre, donc deux jours après la disparition de l'enfant, pour que sa

dépouille soit découverte. Cependant, ce corps présentait quelques signes qui rendaient perplexes: le ventre de la victime n'était pas ballonné, le corps saignait encore, et la peau était encore intacte.

De plus, la victime avait des matières fécales dans son postérieur, tandis que le sous-vêtement qu'elle portait était baissé au niveau des genoux, et la jupe remontée au bas de la poitrine.

De quoi jeter le trouble dans l'esprit des uns et des autres. Le père de la défunte, sera le premier à émettre des doutes sur la thèse de la noyade. Celui-ci a même renchéri: «Son cou était également tordu».



Les secours repêchant le corps sans vie de la victime.

Le procureur de la République s'est rendu sur les lieux du drame, accompagné d'un médecin, pour des procédures d'usage. Ensuite, le corps sans vie de la disparue a été confié à une maison des pompes funèbres en attendant l'inhumation, qui a eu lieu cette semaine.

EXPERTISE ATTENDUE. Du coup, les trois jeunes personnes vues au dernier moment avec la défunte deviennent les premiers suspects. Ils ont été interpellés par l'antenne provinciale de la Police judiciaire, puis placés en garde à vue pour les nécessités de l'enquête. Jusqu'au moment où nous mettions sous presse hier, ils étaient toujours audi-

tionnés par des enquêteurs.

L'un d'entre eux, Amour Roméo Lemboumba, aurait raconté que pendant que tout le groupe était en train de se baigner, il s'est retiré avec la jeune fille un instant. Puis, il a plongé dans la rivière, avec elle, sur son dos, la gamine. C'est à ce moment que cette dernière aurait coulé, lui ayant réussi à remonter à la surface dans un ultime effort. En tout état de cause, l'expertise du médecin, ardemment attendu par la famille éplorée, viendra certainement mettre la lumière sur le décès prématuré de Dorcas.

Faits d'ailleurs

Elle fait deux selfies avant de disparaître

Le corps sans vie d'une femme, âgée de 25 ans, a été retrouvé dans un bois à proximité de Zeewolde (Pays-Bas). Anne Faber avait disparu le 29 septembre dernier alors qu'elle faisait une ballade à vélo sous la pluie. Avant de se volatiliser, elle avait fait deux selfies. Une enquête pour disparition inquiétante avait alors été ouverte et, rapidement, les soupçons se sont portés sur un certain Michael P, déjà condamné à 12 ans de prison en 2012 pour avoir violé des adolescentes en 2010. Il séjournait actuellement dans une institution psychiatrique. Placé en garde à vue, il a avoué être responsable de la mort de la jeune femme et a indiqué où se trouvait son cadavre. La famille de la victime se demande comment le suspect a pu quitter l'asile où il était enfermé.

Fiévreuse, une fillette décède dans l'avion

Après 45 minutes de vol dans l'avion parti de Dubaï pour Munich (Allemagne), une fillette, âgée de 7 ans, a été victime d'un malaise. Fiévreuse, elle est tombée par terre. Un médecin, qui se trouvait par hasard à bord de l'appareil, a tenté en vain de réanimer l'enfant. L'avion a atterri en urgence au Koweït où les secouristes ont couru dans l'Airbus pour prendre en charge la fillette. Malheureusement, les médecins n'ont pu que constater son décès. Une enquête a été ouverte afin de connaître les causes de la mort.

Il parcourt 1600 km pour violer une fillette

Un homme résidant à Austin (Etats-Unis) est soupçonné d'avoir parcouru 1600 km pour avoir des relations sexuelles avec une fillette de 9 ans. Mark Andrew Nichols, 64 ans, a répondu à une annonce pédophile sur internet: des parents qui "offraient" leur fille de 9 ans. Le sexagénaire a expliqué au papa qu'il voulait regarder le couple abuser de leur enfant et qu'il voulait participer au viol. Lorsque ce papa de deux enfants est arrivé sur le lieu du rendez-vous, il a été interpellé par la police. C'était une fausse annonce publiée par la police pour piéger les pédophiles. Il a été inculpé de tentative d'agression sexuelle sur une mineure de moins de 12 ans et a été placé en détention provisoire.

Rassemblés par JNE

Trafic des télécommunications

Il piratait le réseau de l'opérateur de téléphonie mobile Airtel

AEE
Libreville/Gabon

UN ressortissant camerounais, Johnny Basile Tchio Fopa, installé au Gabon depuis deux mois, fait à l'heure actuelle l'objet des poursuites, suite à une plainte déposée à son encontre par l'Agence de régulation des communications et des postes (Arcep) à la direction générale des Recherches (DGR) de la gendarmerie nationale pour trafic des télécommunications.

À ce qu'il semble, Johnny Basile Tchio Fopa a bien nourri son plan depuis son Cameroun natal. En effet, en arrivant à Libreville, Tchio Fopa, ainsi que l'affirme une source proche du dossier, n'a pas mis longtemps avant de se mettre au "travail": le trafic des télécommunications.

Pour ce faire, il était équipé d'un Gateway - un ordinateur portable et un box internet -. Pour le reste, il lui suffisait de placer son "arsenal" à un endroit où le réseau est très fiable. Malheureusement pour lui, raconte le mis en cause lui-même, «au Cameroun,



Tchio Fopa réussissait à pirater le réseau d'Airtel...

la connexion n'est pas au top. Et les bénéfices ne sont pas importants. C'est pourquoi, j'ai choisi de m'installer en Guinée-Équatoriale. Mais, là-bas aussi, le réseau n'est pas très fiable.»

D'où la décision prise par Johnny Basile Tchio Fopa, de traverser la frontière pour venir s'installer au Gabon. Depuis le mois d'août dernier donc, il se trouve à Libreville, avec la ferme intention de se la mettre plein les poches.

EN DÉTENTION PRÉVENTIVE. C'est ainsi qu'au quartier Petit-Paris où il réside, il se fait de l'argent facile en piratant les lignes téléphoniques. «J'étais en contact permanent avec mon mentor depuis le Cameroun. Il me reversait des



...et à cet appareil Gateway de seize sims.

ristournes, chaque fin du mois, en rapport avec le temps de communication que je réussissais à subtiliser à l'opérateur de téléphonie mobile Airtel», raconte-t-il.



...grâce à cet ordinateur portable...

«La minute subtilisée à Airtel Gabon était fixée à 50 francs pour le Gabon. Ce qui est une bonne affaire par rapport au Cameroun et à la Guinée-Équatoriale où le même temps de communi-

cation était fixé à 32 francs», précise le suspect. Johnny Basile Tchio Fopa affirme qu'il aurait atteint le million de minutes par mois volées à Airtel, à cause de la bonne fluidité du réseau. Mais, comme toute chose a une fin, son business a pris fin, grâce aux équipements sophistiqués de l'Arcep, qui ont réussi à détecter les mouvements du trafiquant présumé.

Interpellé par les agents de la DGR, le délinquant, au terme de l'enquête préliminaire, a été présenté au parquet de Libreville. Celui-ci, après l'avoir entendu, l'a placé en détention préventive à Gros-Bouquet. En attendant son jugement.